

# FRANCOPOL Canada

## Bilan des activités 2009



Le sergent André Roussel, animateur de la Conférence national Francopol Canada au mois d'octobre 2009.

## Message de l'administrateur de FRANCOPOL Canada



FRANCOPOL Canada dépose son premier bilan annuel sur ses activités. Voilà une excellente occasion de faire le point sur les événements importants de cette première année d'existence pour FRANCOPOL Canada.

Au début de l'année 2009, le Comité consultatif de FRANCOPOL Canada a été formé. En plus des quatre organisations fondatrices canadiennes, soient la Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada, l'École nationale de police du Québec et le Collège canadien de police, le comité est composé d'un représentant de la Police provinciale de l'Ontario et d'une représentante des Services de police du Nouveau Brunswick.

Comme vous le savez, la mission de FRANCOPOL est très simple. Il s'agit de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en rapport avec la formation et l'expertise policière, et ce en français.

C'est dans cet esprit que FRANCOPOL Canada travaille à accroître la collaboration et le réseautage au sein de la communauté policière canadienne francophone et francophile par :

- des activités de rassemblement ;
- des échanges virtuels ;
- une collaboration accrue entre formateurs, chercheurs et praticiens ;
- la mise en commun par le biais du Carrefour FRANCOPOL de l'Information et du Savoir (CFIS).

En bref, les membres du Comité consultatif travaillent à promouvoir le réseau FRANCOPOL à l'intérieur de nos frontières. Nous encourageons les initiatives locales, régionales et nationales visant à rassembler la communauté policière canadienne et internationale francophone et francophile.

Un peu plus d'un an après la création de FRANCOPOL, en septembre 2008, sa composante canadienne a été officiellement lancée en octobre 2009, lors de la conférence nationale sur la diversité.

FRANCOPOL Canada se veut un lieu de rencontre et de rassemblement, réel et virtuel, pour échanger et mettre en commun nos meilleures pratiques. Je suis confiant que FRANCOPOL Canada relèvera ce défi. D'ailleurs, j'ose espérer que les succès déjà atteints seront garant d'un bel avenir.

Bonne lecture,



Raymond Duquette,  
Collège canadien de police et  
Administrateur de FRANCOPOL Canada



## Table des matières

### **04 VUE D'ENSEMBLE**

### **04 LA STRATÉGIE**

**04 Mission, vision et valeurs**

**05 La carte stratégique 2009-2012**

**05 Les catalyseurs**

05 a. L'apprentissage et l'innovation

06 b. La consolidation du réseau

06 c. Le développement des pratiques

07 d. La gestion et le fonctionnement

### **07 LE COMITÉ CONSULTATIF**

**07 Les membres**

**08 Les termes de référence**

### **08 L'AVENIR**





## VUE D'ENSEMBLE

La composante nationale FRANCOPOL Canada, dont le leadership est assumé par le Collège canadien de police, travaille à accroître la collaboration, la mise en réseau et le partage des connaissances et du savoir au sein de la communauté policière francophone et francophile canadienne et internationale.

C'est dans cet esprit que le 11 février 2009, le Comité consultatif de FRANCOPOL Canada était officiellement créé afin de travailler en concertation pour définir et développer la plate-forme nationale et implanter le réseau FRANCOPOL au Canada. Le Comité consultatif canadien est composé de représentants du Collège canadien de police (CCP), de l'École nationale de police du Québec (ENPQ), de la Sûreté du Québec (SQ), de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de la Police provinciale de l'Ontario (OPP), et de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick. Les membres du comité proviennent des trois provinces canadiennes regroupant la plus forte concentration francophone au Canada.

En 2009, le Comité consultatif s'est rencontré trois fois soit le 11 février à Ottawa, le 20 mai à Fredericton et le 14 décembre 2009 à Montréal. Lors de ces réunions, les membres du comité ont été très productifs. Ils ont adopté un plan stratégique triennal et un plan d'action annuel. Ils ont élaboré des Termes de référence afin de guider leur cheminement. De plus, ils ont déterminé les rôles et les responsabilités de chacun au sein du comité et ils ont adopté une série de mesures concrètes pour faire avancer le plan d'action canadien FRANCOPOL.

La conférence nationale de FRANCOPOL Canada a eu lieu du 13 au 15 octobre 2009. Cet événement intitulé « *La prestation de services policiers dans une société multiculturelle : réflexion et échanges* » a réuni la communauté policière canadienne francophone afin d'entamer un dialogue sur le sujet exclusivement en français.

En tout, 54 délégués et 22 conférenciers, représentant plus d'une trentaine d'organisations différentes ont participé à la conférence, dont des policiers, des gestionnaires et des représentants de plusieurs organisations gouvernementales et d'organismes publics. Les délégués et les conférenciers s'entendent tous pour dire que la conférence a été un succès organisationnel, fonctionnel et opérationnel.



## LA STRATÉGIE

### Mission

La mission de FRANCOPOL est de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en rapport avec la formation et l'expertise policière.

### Vision

FRANCOPOL vise à devenir un pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation policière inspirée des meilleures pratiques.

### Valeurs

#### Respect

- Promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme;
- Respect des autres dans l'établissement de liens de collaboration;
- Valorisation de la diversité des membres.

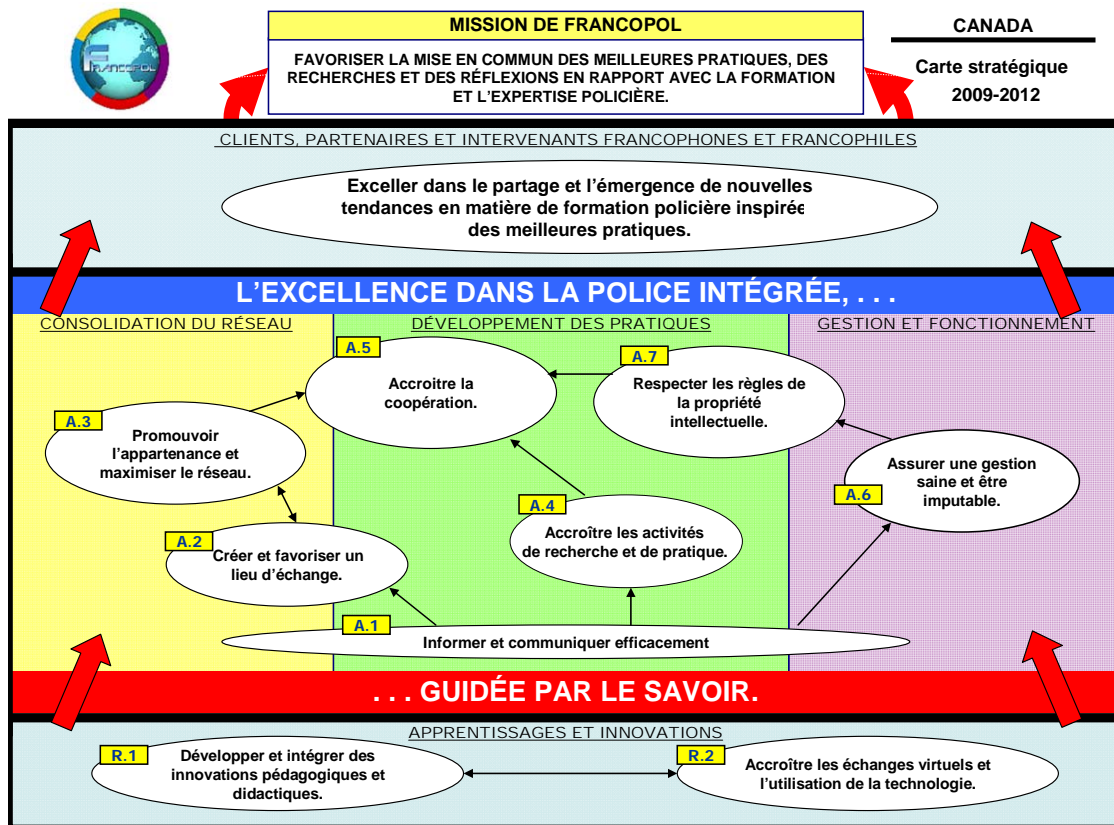
#### Intégrité

- Promotion de l'intérêt public et des actions dans l'intérêt des citoyens;
- Transfert du savoir, du savoir-faire et du savoir-être dans l'intérêt des membres;
- Application des règles de la propriété intellectuelle.



## La carte stratégique 2009-2012

FRANCOPOL Canada s'est doté d'une carte stratégique triennale qui représente bien les objectifs à atteindre. Évidemment l'objectif ultime en haut de la carte étant d'exceller dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation policière inspirée des meilleures pratiques. La carte stratégique repose sur quatre catalyseurs.



## Les catalyseurs

### a. L'apprentissage et l'innovation

Le premier catalyseur au bas de la carte stratégique, qui sert aussi de fondation à l'ensemble, est d'assurer que FRANCOPOL Canada possède les ressources technologiques et innove en matière de formation policière inspirée des meilleures pratiques.

Les indicateurs de production et de succès sont :

- L'accessibilité et la croissance des contenus du CFIS ;
- Le nombre d'activités d'échanges virtuels ;
- La mise sur pied du site FRANCOPOL Canada.

En 2009, FRANCOPOL Canada a développé sa page électronique sur le site [www.francopol.org](http://www.francopol.org) . De plus, le 6 avril 2009, une réunion s'est tenue à Nicolet (Qc) entre les responsables canadiens des centres de documentation en milieu policier portant sur le déploiement du Carrefour FRANCOPOL d'Information et du Savoir (Gendarmerie royale du Canada, Service de police de la Ville de Montréal, Collège canadien de police, Sûreté du Québec, École nationale de police du Québec).

## b. La consolidation du réseau

À la gauche de la carte stratégique, on retrouve le deuxième catalyseur, afin d'assurer que FRANCOPOL Canada bénéficie d'un réseau national d'échange et de partage en matière de formation policière inspirées des meilleures pratiques.

Les indicateurs de production et de succès sont :

- La fréquence et la qualité des communications ;
- Le nombre d'activités de rassemblement organisées et les retombés ;
- L'augmentation du nombre de membres.

Sans l'ombre d'un doute, le lancement officiel de FRANCOPOL Canada jumelé à la première conférence nationale sur la diversité du mois d'octobre a contribué grandement à solidifier le réseau FRANCOPOL Canada. Lors du lancement, des allocutions ont été prononcées par les représentants des quatre organisations fondatrices du réseau dont :

- Le surintendant Terry Gibbon, du Collège canadien de police, qui a souligné l'importance du réseau FRANCOPOL pour le collège.
- L'inspecteur Raymond Duquette, du Collège canadien de police et administrateur de FRANCOPOL Canada, a expliqué la mise en place de FRANCOPOL Canada et les objectifs à atteindre.
- Le surintendant principal Alain Tousignant, de la Gendarmerie royale du Canada, et vice-président de FRANCOPOL Amériques, a expliqué comment la GRC peut contribuer au réseau FRANCOPOL et l'importance du réseau FRANCOPOL pour la GRC.



M. Michel Beaudoin

- M. Michel Beaudoin, directeur de l'École nationale de police du Québec, et membre du Comité des sages de FRANCOPOL, a expliqué la mission et le rôle de FRANCOPOL en tant qu'organisation internationale vouée à l'échange et au partage de pratiques et de techniques policières afin d'améliorer les programmes de formation.
- M. Richard Deschesnes, directeur de la Sûreté du Québec, et président du Comité des sages de FRANCOPOL, a expliqué le rôle vital de la SQ au sein de FRANCOPOL ainsi que les grandes directives du Gouvernement du Québec en termes de développement et de soutien à la francophonie hors Québec.

L'événement a reçu une couverture médiatique positive et appréciable. Deux entrevues téléphoniques ont été accordées par des représentants de FRANCOPOL avant l'événement dans le cadre de reportages nationaux de la radio de Radio Canada des bureaux d'Ottawa et de Toronto. Lors de la conférence, la radio de Radio Canada Internationale et la Télévision française de l'Ontario ont fait des entrevues avec des délégués, des conférenciers et des organisateurs pour des reportages dans le cadre d'émissions d'actualités nationales et internationales.

## c. Le développement des pratiques

Au centre de la carte stratégique, on retrouve le troisième catalyseur, qui est aussi le plus important et en ligne droite avec l'objectif ultime et la mission de FRANCOPOL. Ce catalyseur s'assure que FRANCOPOL Canada contribue à l'amélioration des pratiques policières par les échanges avec le milieu de la recherche et de la pratique.

Les indicateurs de production et de succès sont :

- La fréquence et la qualité des communications ;
- Le nombre d'activités de recherche et de pratique organisées ;
- Le nombre d'activités de coopération organisées.

Au cours de l'année, quelques activités de pratique et de recherche ont été organisées. En plus de la conférence nationale du mois d'octobre, le 7 décembre M. Alain Bauer, criminologue reconnu, a discoursé sur le terrorisme et les nouvelles menaces à la Sûreté du Québec à Montréal.

En termes de coopération, le Collège canadien de police et l'École nationale de police du Québec ont entamé une discussion préliminaire sur la possibilité de livrer conjointement et sous la bannière FRANCOPOL, une formation française à l'intention des gestionnaires policiers.

Finalement, la participation et la collaboration des partenaires ont grandement contribué au succès de la conférence nationale de FRANCOPOL Canada.



#### d. La gestion et le fonctionnement

À la droite de la carte stratégique, on retrouve enfin le quatrième catalyseur, qui est d'assurer que FRANCOPOL Canada possède les ressources humaines et financières pour mener à bien sa mission. Il bénéficie d'un niveau de notoriété élevé.

Les indicateurs de production et de succès sont :

- Le nombre d'activités médiatiques ;
- La fréquence et la qualité d'un bulletin électronique ;
- La participation au Comité consultatif ;
- L'accroissement des revenus disponibles.

Pour une première année d'existence, FRANCOPOL Canada a fait beaucoup de travail de ce côté. La création du Comité consultatif au mois de février 2009 a contribué à la mise en place de mesures qui servent d'assise pour les prochaines années. Le plan stratégique, le plan d'action, les termes de référence et les rôles et responsabilités sont des exemples d'une bonne gestion.



## LE COMITÉ CONSULTATIF

### Les membres

Le Comité consultatif (Cc) de FRANCOPOL Canada a été créé en février 2009 afin de définir et développer la plate-forme nationale et implanter le réseau FRANCOPOL au Canada. Le Cc canadien est composé de représentants du Collège canadien de police (CCP), de l'École nationale de police du Québec (ENPQ), de la Sûreté du Québec (SQ), de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de la Police provinciale de l'Ontario (OPP) et de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick. Les membres du comité sont :

1. **M. Raymond Duquette**, Collège canadien de police  
Officier responsable de la formation en matière d'enquêtes  
613-998-0814
  - Administrateur de FRANCOPOL Canada et président du Cc
  - Représente les intérêts des services policiers municipaux à l'exception de ceux des provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario.



Raymond Duquette, Don Dupasquier, Anik Cormier, Francis Pelletier et Paulin Bureau.

2. **M. Paulin Bureau**, École nationale de police du Québec  
 Directeur du perfectionnement professionnel 819-293-8631, poste 6240
  - Membre du Cc et répondant CFIS
  - Représente les intérêts des organisations gouvernementales du Québec
  
3. **M. Francis Pelletier**, Sûreté du Québec  
 Directeur de la direction des ressources humaines 514-596-3092  
 Assistant : **M. Stéphane Lanctôt**, SQ  
 Directeur adjoint 514-590-6881
  - Membre du Cc et répondant Journal
  - Représente les intérêts de la SQ et des services policiers municipaux du Québec \*
  
4. **M. Robert Blondin**, Gendarmerie royale du Canada  
 Officier resp. de la formation nationale et internationale 613-990-0803  
 Assistant : **M. Don Dupasquier**, GRC  
 613-990-3703
  - Membre du Cc et répondant Vigie
  - Représente les intérêts de la GRC et des organisations gouvernementales fédérales et provinciales à l'exception du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario
  
5. **Mme Anik Cormier**, Services de police du Nouveau-Brunswick  
 Conseillère 506-444-2950
  - Membre du Cc et répondant Projets
  - Représente les intérêts des services policiers municipaux et des organisations gouvernementales du Nouveau-Brunswick
  
6. **Mme Élisabeth Foster**, Police provinciale de l'Ontario  
 Spécialiste en développement et évaluation de formation 705-329-7439
  - Membre du Cc
  - Représente les intérêts de la Police provinciale de l'Ontario, des services policiers municipaux et des organisations gouvernementales de l'Ontario

\* En 2010, un septième membre se joindra au Cc. Il sera sélectionné par l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ) et représentera les intérêts des services policiers municipaux du Québec.

## Les termes de référence

Le Comité consultatif est une instance apolitique dont le rôle principal est de promouvoir la coopération et de créer un environnement propice à l'action des projets et des initiatives ainsi que de favoriser la participation canadienne au sein du réseau FRANCOPOL. Le Comité consultatif assure ainsi un leadership du processus national et indirectement international.

Les termes de référence ont été élaborés par les membres actuels du Comité consultatif. Ils servent à mieux guider les membres sur le comité et à mieux gérer son fonctionnement.

En outre, les membres du comité sont responsables :

- D'élaborer et de mettre en œuvre le plan d'action national annuel et pluriannuel et d'en effectuer le suivi et l'évaluation ;
- D'assurer et de contribuer au contenu et au dynamisme de la section Internet canadienne sur le site [www.franccopol.org](http://www.franccopol.org) ainsi qu'au bulletin « FR@NCOPOL » ;
- D'assurer le lien entre les niveaux municipal, régional, provincial et national ;
- De renseigner et de recruter des nouveaux membres du réseau ;
- De désigner et de soutenir les délégués des organisations canadiennes membres du réseau ;
- D'assurer l'interaction entre les services de police, les organisations, les institutions et les autres parties prenantes, membres ou non du réseau FRANCOPOL qui contribue à la formation policière au Canada.

Les membres du Comité consultatif de FRANCOPOL Canada :

- Respectent les principes et les objectifs de FRANCOPOL ;
- Sont désignés en tant que représentants d'un service de police ou d'une organisation membre en règle de FRANCOPOL ;
- Possèdent une certaine expérience dans la pratique et la formation policière soit au niveau municipal, régional, provincial, national ou international ;
- Possèdent une certaine expérience dans la planification et la coordination d'activités de formation ;
- Sont prêts à consacrer le temps nécessaire au fonctionnement du Cc ;
- Démonstrent des qualités de leadership pour la mise en réseau, le rapprochement des différents intervenants, l'implication et l'engagement de la communauté policière canadienne ;
- Respectent les autres membres du Cc dans les processus de prise de décision démocratiques ;
- S'accommodent des positions majoritaires et des décisions prises ;
- Sont capables de donner suite aux décisions prises et de les concrétiser ; et
- Doivent parler couramment le français.

Les membres du Comité consultatif s'engagent aussi à consacrer environ 12 jours sur une moyenne de 217 jours ouvrables par an, soit environ 5% de leur temps, comme suit :

- Trois jours par an :
  - Participer aux réunions du Cc,
  - Préparer les activités et les initiatives et
  - Assurer le suivi.
- Six jours par an :
  - Assurer le lien et la consultation au niveau régional, provincial et national,
  - Rencontrer les délégués et
  - Promouvoir FRANCOPOL Canada.
- Trois jours par an :
  - Participer autant que possible aux activités et aux initiatives de FRANCOPOL Canada (régionales, provinciales, nationales et internationales).



## L'AVENIR

Le futur de FRANCOPOL comme réseau international est certainement rempli de défis mais engagé sur la bonne voie. L'engouement des policiers et policières francophones et francophiles canadiens envers FRANCOPOL est tangible et contagieux.

FRANCOPOL Canada poursuivra son action de développement et d'expansion du réseau au Canada. Pour ce faire, en 2010, nous continuerons sur notre lancée en offrant des activités et des projets d'intérêts pour la communauté policière nationale et internationale francophone et francophile. À titre d'exemples, nous prévoyons :

- Offrir plus d'activités et de rencontres régionales sur des sujets d'intérêts ;
- Augmenter la visibilité de FRANCOPOL ;
- Recruter de nouvelles agences membres.

